



Au-delà de notre confinement !

4 JUIN 2020

Le confinement ne nous a pas empêchés de continuer de soutenir malades et riverains, d'agir en interpellant préfets, élus et presse. Voici un bref compte-rendu des événements depuis fin avril.

1- Vie du Collectif

Assemblée Générale du Collectif

L'AG prévue le 28 mars n'a pu avoir lieu ; elle a été remplacée par une consultation par mail. Mais l'envie de nous retrouver est forte.

Nous proposons de nous réunir le **samedi 3 octobre** à NEULLIAC (56) près de PONTIVY. Le déroulement de la journée n'est pas encore arrêté, mais victimes des pesticides et riverains prendront la parole ; nous partagerons le déjeuner ensemble et organiserons un débat ensuite sur un thème qui reste à définir.

Adhésions 2020

Pensez à renouveler votre adhésion ; c'est important pour les finances (nous ne sollicitons pas de subventions) et pour le rayonnement du Collectif.

Vous pouvez adhérer :

- En allant sur le site du Collectif et en réglant par carte bancaire : <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/>
- En envoyant un chèque à : La Primelais – 35830 - Betton

2-Soutien aux victimes des pesticides :

Un ami décédé :

Christophe, paysan de 42 ans, est décédé le 23 mars en Ille et Vilaine d'une tumeur cérébrale. Une demande de reconnaissance en maladie professionnelle est en cours depuis fin 2019.

Reconnus en maladie professionnelle :

Plusieurs personnes ont été reconnues en maladie professionnelle :

- Florent (49), paysan à la retraite pour un lymphome non hodgkinien.
- Denis (35), paysan en arrêt de travail pour un myélome multiple
- C. en Pays de Loire, décédé il y a quelques années, pour une tumeur cérébrale ; cette reconnaissance est pour nous importante parce que les tumeurs cérébrales ne sont pas inscrites dans les tableaux de maladie professionnelle. Nous espérons que c'est une porte qui s'ouvre pour plusieurs autres dossiers en cours.

Déclarations en maladie professionnelle :

35 demandes sont en cours. Voici les dernières envoyées ou sur le point :

- M.A. (35) agricultrice à la retraite, pour un myélome multiple
- Joseph (56), agriculteur à la retraite, pour parkinson
- Jean Michel (56), agriculteur pour un glioblastome temporal (tumeur cérébrale)
- Jacky (22), agriculteur à la retraite, pour parkinson
- Marc (56), agriculteur à la retraite, pour parkinson
- Odette (49) agricultrice à la retraite, pour un glioblastome temporal (tumeur cérébrale)
- Michel (35), agriculteur décédé, pour un glioblastome temporal (tumeur cérébrale)

Actions en justice :

Nous ferons appel (si possible) à votre soutien pour les actions en justice suivantes, défendues par Me LAFFORGUE ET Me BARON :

- **22 juin** à 14h, au TGI de Vannes, **Noël POULIQUEN**, ex-salarié de Triskalia à GLOMEL (22)
Noël a été reconnu en maladie professionnelle et un taux d'IPP de 80% lui a été attribué. La faute inexcusable de l'employeur a été reconnue le 6 novembre 2019 ; cette audience déterminera le montant des indemnités que devra verser Triskalia.
- **25 juin** à 14h au TGI de Rennes, **Jean Claude CHEVREL** demandera à la SAS VEGAM, la reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur.
- **9 Juillet**, **Christian JOUAULT** contestera le refus de la MSA de reconnaître son cancer de la prostate comme une maladie professionnelle.

3-Protection des riverains :

Pendant le confinement, nous avons été encore plus sollicités qu'habituellement par les riverains, excédés par les épandages de pesticides près de leur habitation.

Témoignages :

Voici quelques témoignages reçus sur la page Facebook ou par mail ces dernières semaines :

COTES D'ARMOR :

Je cherche à créer ou rejoindre un collectif dans le 22, car je n'en peux plus des pesticides que les conventionnels pulvérisent autour de ma ferme et qu'ils ne respectent pas les vents, compte tenu du fait que mon conjoint et moi sommes agriculteurs en bio et Nature et Progrès et avons des parcelles très proches des leurs.

C'est la folie avec le coronavirus car ils profitent du confinement pour n'en faire qu'à leur tête.

J'ai osé montrer ma colère il y a deux jours, hier nous avons essayé de dialoguer et on nous a insulté et agressé verbalement "les bios font chier", "le bio c'est une mode", "vous nous empêchez de travailler ».

Au final, nous risquons une visite de contrôle avec prélèvement et si l'on trouve des traces de pesticides, au revoir les labels et mentions !!!

Cela fait 3 ans que nous sommes ici en Centre Bretagne et cela fait trois ans que nous subissons les moqueries, les pulvérisations alors que le vent est supérieur à 19 km/h et qui parfois arrivent directement dans mon jardin alors que j'y suis ainsi que mes animaux.

MORBIHAN :

Bonjour, je fais partie de ces gens victimes de pesticides. L'année dernière 2019, nous avons demandé au paysan de ne pas cultiver son champ si près de notre propriété (une vingtaine de centimètres) ; cette année il vient de renouveler cet épandage à une quarantaine de centimètres ; j'ai fait quelques photos éloquentes, puisqu'en essayant de parler on se fait insulter (« vieux cons, il faut bien qu'on vous nourrisse »).

Avant que ce monsieur prenne ce champ en location, nous avons une haie de cyprès depuis plus de 30 ans, nous avons accepté de l'abattre à sa demande, sans imaginer ce qui nous attendait. Comment agir ?



VALLET (44) :

Bonjour voici une vidéo de traitement alors qu'il y a du vent dans le vignoble nantais dans la ville de Vallet. On en a ras le bol on ne sait plus quoi faire pour les arrêter.

Si vous avez des solutions ?

GOURIN (56)

Bonjour, je suis aux environs de Gourin. Ce matin vers 10h à 300 mètres de chez moi et à 1m de ma voisine, un agriculteur du coin a traité les cultures avec des pesticides ; c'est intolérable ; nous n'arrivons même plus à respirer ; notre maire habite à 50 mètres des cultures ; elle ne réagit même pas. Comment pouvons-nous accepter cela ? nous avons aussi un rûcher qui va encore être affecté. Là, trop c'est trop ; un ras le bol ; j'ai la gorge et le nez brûlés, comment procéder ?

A chaque fois, nous discutons, si possible nous déplaçons et réfléchissons ensemble à quelles actions mener. Par exemple à VALLET, une action collective se met en place.

Victoire de Catherine FARGEAS

Pour rappel, son combat :

<https://www.bastamag.net/Catherine-et-Enya-empoisonnees-aux-pesticides-agriculture-Mayenne>

Finale son opiniâtreté et notre soutien ont payé ; les agriculteurs voisins ont renoncé à poursuivre la culture du maïs dans les champs autour de sa maison. Catherine sera dorénavant entourée de 10 ha de prairies.

Restera à surveiller les épandages de lisier, mais les pesticides, c'est fini !

Recours devant le Conseil d'Etat

Le 23 avril : au nom de 8 associations dont le Collectif, Me LAFFORGUE a déposé un nouveau recours devant le Conseil d'Etat contre le pouvoir donné aux préfets de diviser par 2 les distances d'épandage par rapport aux habitations jusqu'au 30 juin, ce qui est d'autant plus scandaleux dans cette période de confinement.

Le **12 mai**, le conseil d'Etat a malheureusement maintenu ces dérogations.

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/communiquede-avis-du-conseil-detat-sur-notre-recours/>

Consultation publique pour établir des chartes d'utilisateurs de pesticides

En même temps qu'il a concédé des zones de non-traitement de 5, 10 et 20m, le gouvernement a donné à la Fnsea le moyen de contourner ces nouvelles règles : il lui suffit de soumettre à consultation publique « *une charte d'utilisateurs de produits phytosanitaires* », incluant l'utilisation de *buses anti-dérives*, pour que le préfet autorise les épandeurs à diviser les zones de non-traitement par deux. Cette consultation s'est déroulée par département du 4 mai au 4 juin.

Aucune valeur juridique, aucun contrôle possible par le riverain que ces engagements sont respectés.

Nous avons dénoncé cette consultation bidon par un courrier envoyé aux 4 préfets bretons le 25 mai.

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/lettre-aux-prefets-au-sujet-de-la-consultation-publique-sur-les-projets-de-chartes-d-engagements-des-utilisateurs-agricoles-de-pesticides/>

Rencontre de Mme MAILLART MEHAIGNERIE

Le 21 avril, 25 députés dont Mme MAILLARD MEHAIGNERIE ont envoyé un courrier à Mr Macron pour dénoncer l'autorisation donnée aux préfets de diminuer les zones de non-traitement par deux. Nous leur avons envoyé un courrier pour les en remercier. Jusqu'où se démarqueront-ils ???

Paillage plastique du maïs

8 à 10 000 ha de maïs sont cultivés sous bâche plastique en Bretagne.

Le bilan écologique est dramatique : cette technique consomme énormément d'énergie fossile pour la fabrication de ces bâches plastiques et pour les travaux supplémentaires du sol qu'elle nécessite. Elle utilise encore plus de pesticides que la culture sans bâche, puisqu'elle a besoin d'un désherbage chimique avant ensemencement. Ces « mers » de plastique imperméabilisent le sol et comme lors de la tempête du 9 au 10 mai, entraînent la formation de torrents de boues ; chargés de pesticides, ceux-ci dévalent vers les rivières qui les transportent dans les estuaires qu'elles envasent. Quand arrive une tempête, celle-ci arrache les bâches qui s'envolent au vent.



Le **19 mai**, avec 8 autres associations, nous avons adressé une lettre ouverte à la Préfète de Région pour lui demander d'interdire cette pratique.

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/lettre-ouverte-a-la-prefete-expertiser-immEDIATEMENT-les-degats-provoques-par-le-paillage-plastique-du-mais-et-linterdire-pour-le-futur/>

Pas de réponse à ce jour.

Relations avec le Conseil Régional de Bretagne

Le **9 avril** dernier, nous avons envoyé une **lettre ouverte au président du conseil régional de Bretagne Loïc CHESNAIS GIRARD**

Nous lui demandons de prendre des mesures en cohérence avec ses discours :

- nous soutenir contre les récentes décisions des préfets concernant les épandages de pesticides
- annuler les aides de la Région à la concentration de l'agriculture, aux fermes-usines (en particulier le plan avicole breton), à la méthanisation.
- Soutenir une agriculture bio, paysanne, à échelle humaine, assurant l'autonomie alimentaire de la Bretagne, notamment en protéines.

A ce jour, aucune réponse.

Le **22 mai**, dans le cadre d'un « *projet ambitieux de tendre vers le zéro phyto en Bretagne en 2040* » (sic), le Conseil Régional nous a invité à le rencontrer par visioconférence pendant une heure le 9 juin.

Nous lui avons répondu qu'un dossier d'une telle ampleur ne peut être sérieusement appréhendé que dans certaines conditions préalablement définies entre nous :

- un ordre du jour clairement défini,
- une disponibilité suffisante pour entendre les victimes et leurs représentants,
- la présence à cette audition d'élus membres de l'exécutif mandatés sur ce dossier,
- la mise en place d'une réunion physique, dans un lieu à votre convenance, prenant en compte les exigences sanitaires du moment (distance, nombre de participants...).

A ce jour pas de réponse.

Pour une Bretagne résiliente, solidaire et vivante face aux crises

A l'initiative de la FBNE (Fédération Bretonne Nature Environnement), un courrier a été adressé aux élus bretons ; le Collectif y a apporté sa signature.

Vous pouvez lire la lettre et la signer vous-mêmes [en cliquant ici](#)

Rassemblement des Coquelicots le vendredi 4 juin

Participons-y là où nous habitons.

5- infos

Soutien à Inès LERAUD

Notre Collectif est né à la suite d'une émission d'Inès sur France Inter le 22 février 2015 concernant l'intoxication d'ouvriers de Triskalia.

Suite à sa BD sur les algues vertes, ses dénonciations de scandales liés à l'agroalimentaire breton (Triskalia, Cheritel...), elle est convoquée au tribunal en janvier 2021. Un comité de soutien s'est formé ; notre Collectif en fait partie.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/ines-leraud-attaquee-justice-avoir-enquete-agroalimentaire-breton-affaire-devient-politique-1830382.html>

Signature d'une pétition : [https://soutien-inesleraud.agirpourenvironnement.org/?](https://soutien-inesleraud.agirpourenvironnement.org/?utm_source=sendinblue&utm_campaign=CAappeladon_Soutien_Inse_Leraud&utm_medium=email)

[utm_source=sendinblue&utm_campaign=CAappeladon_Soutien_Inse_Leraud&utm_medium=email](https://soutien-inesleraud.agirpourenvironnement.org/?utm_source=sendinblue&utm_campaign=CAappeladon_Soutien_Inse_Leraud&utm_medium=email)

Dans le prolongement, 400 journalistes viennent d'adresser une lettre ouverte au président de la Région Bretagne contre la difficulté d'informer sur l'agroalimentaire local. Leur but : médiatiser la question auprès du public breton.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/journalistes-vent-debout-contre-difficulte-informer-agroalimentaire-bretagne-1832974.html>

Contre la réintoxication du monde - MOBILISATION CONTRE FERME-USINE DE VOLAILLES À PLAUDREN

Le Collectif contre le poulailler des 178800 poulets de Plaudren répond à l'appel du 17 juin par une mobilisation sur un des types de production largement mis en cause depuis la diffusion du coronavirus : l'élevage industriel et ses cauchemardesques fermes-usines.

<https://reporterre.net/Le-17-juin-agissons-contre-la-reintoxication-du-monde>

Il nous invite à les rejoindre, le **17 juin à 17 heures**, devant la mairie de **Plaudren (56)**, pour protester contre l'autorisation d'exploitation accordée à cette gigantesque ferme-usine en plein confinement !

6- Liens

- Élevages industriels, abattoirs et covid :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/abattoir-kermene-n-absorbe-plus-production-ses-eleveurs-porcs-1834664.html>

- Les ventes de pesticides et de glyphosate ont explosé en France :

<https://www.bastamag.net/augmentation-vente-pesticide-glyphosate-fongicide-herbicide-echec-plan-ecophyto-cancers>

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/en-france-les-achats-de-glyphosate-ne-faiblissent-pas-1203527>

Sur 10 ans, les ventes d'insecticides ont été multipliées par 3,5, les fongicides +41%, les herbicides +23%.

La vente de glyphosate a augmenté de 25% entre 2015 et 2018.

6-Prochaine réunion (à confirmer) :

Mardi 30 juin 2020 à 20h00

Le lieu dépendra de l'évolution des règles de rassemblement :

Soit chez Marie France et Jean Louis ANDRE à PARHENAY DE BRETAGNE

Soit Espace Anita Conti – 10 rue du Trégor –
35830 BETTON